

Mise au concours

Afin de repourvoir deux postes vacants, la Municipalité de Saint-Imier met au concours deux places d'

apprenti-e-s employé-e-s de commerce CFC

Durant les trois ans de formation, vous aurez l'occasion de vous familiariser avec les tâches inhérentes aux services suivants :

- Contrôle des habitants
- Service de l'action sociale
- Chancellerie
- Service des bâtiments et infrastructures sportives / Service de l'urbanisme et mobilité
- Agence AVS
- Service des finances

Profil :

- Sens du service public et accueil à la population
- Intérêt pour le domaine administratif et les chiffres
- Être organisé-e, ponctuel-le et motivé-e
- Aisance dans les contacts humains
- À l'aise avec les outils informatiques de base
- Flexibilité et capacité à gérer plusieurs tâches simultanément

Nous offrons :

- Un environnement de travail dynamique
- Une formation complète et encadrée

Entrée en fonction : 1^{er} août 2025

Durée de l'apprentissage : 3 ans

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Annick Chatelain, chancelière municipale, tél 032 942 44 32, courriel annick.chatelain@saint-imier.ch.

Le dossier de candidature avec les documents usuels (lettre de motivation, curriculum vitae et copies des bulletins scolaires) est à adresser au Conseil municipal, Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Apprenti-e employé-e de commerce » ou par courriel à l'adresse suivante rh@saint-imier.ch jusqu'au **10 novembre 2024**.